



Doc. 15677  
23 janvier 2023

## Violences sexuelles liées aux conflits

### Amendement<sup>1</sup> n° 6

Mme Heike ENGELHARDT, Allemagne, Groupe des socialistes, démocrates et verts

*Dans le projet de résolution, après le paragraphe 5.3, insérer le paragraphe suivant:*

«en renforçant la capacité et l'état de préparation du système de santé, notamment des personnels de santé, afin de dispenser des services de santé sexuelle et reproductive complets axés sur les droits humains, ainsi que des services de prévention et de gestion de la violence sexuelle et fondée sur le genre.»

### *Note explicative*

Il est important d'insister aussi sur les systèmes de santé dans ce contexte, de manière à proposer des services de santé sexuelle et reproductive aux survivantes.

### *Déposé par:*

ENGELHARDT Heike, Allemagne, SOC  
LUCKS Max, Allemagne, SOC  
PAHLKE Julian, Allemagne, SOC  
PETRY Christian, Allemagne, SOC  
SCHÄFER Axel, Allemagne, SOC

---

1. 2023 - Première partie de session

